

BOAD

BANQUE OUEST AFRICAINE
DE DÉVELOPPEMENT

FORUM DU 45^{ème} ANNIVERSAIRE DE LA BOAD les 14 et 15 novembre 2018 à Lomé (TOGO)

«L'énergie solaire dans l'économie des pays de l'UEMOA :
état des lieux, enjeux et politiques».

• Le Forum en images

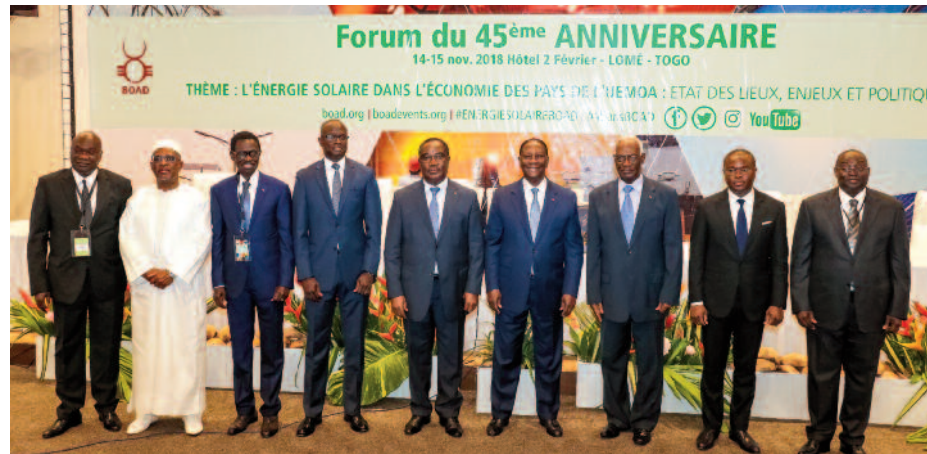


Photo des officiels à l'ouverture du forum



Allocution d'ouverture de SEM Alassane OUATTARA Président de la République de Côte d'Ivoire, Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UEMOA



Monsieur Komi Sélom Klassou, Premier Ministre du Togo



En 1^{ère} ligne les membres du gouvernement togolais et les ministres des Etats de l'UEMOA



Le corps diplomatique



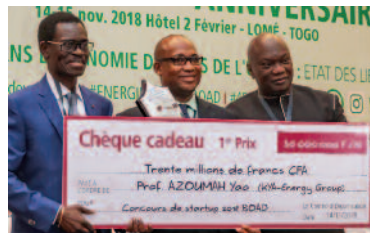
Allocution de bienvenue de Monsieur Christian ADOVELANDE, Président de la BOAD



Une vue des panélistes



M. Bassary TOURE, Vice-Président de la BOAD (au milieu) très attentif aux échanges



Le super gagnant du concours Start Up avec son Chèque



Le gagnant du concours "Empreinte BOAD"



Coupe du gâteau d'anniversaire par Messieurs Tiémoko Meyliet KONE, Gouverneur de la BCEAO et Bassary TOURE, Vice-Président de la BOAD

• Relevé de conclusions à l'issue des travaux

Les 14 et 15 novembre 2018, s'est tenu à Lomé un forum organisé par la BOAD, sur le thème : «l'énergie solaire dans l'économie des pays de l'UEMOA : état des lieux, enjeux et politiques». La manifestation s'est inscrite dans le cadre de la commémoration du 45^{ème} anniversaire de l'institution.

Indépendamment de la cérémonie de clôture, la manifestation a été marquée par six (06) moments clés, à savoir :

- la cérémonie d'ouverture,
- trois panels d'échanges,
- une session spéciale consacrée à un message du 1^{er} Ministre du Togo représentant le Président de la République Togolaise,
- une cérémonie de remise de prix consécutive à deux concours lancés par la BOAD.

La cérémonie d'ouverture a été rehaussée par la présence de Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire, Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UEMOA, ainsi que par la présence de M. Komi Sélom Klassou, Premier Ministre du Togo, représentant le Chef de l'Etat du Togo.

Ont pris part aux travaux du forum, le Président de l'Assemblée Nationale de la République Togolaise, le Président du Conseil des Ministres Statutaire de l'UEMOA, plusieurs Ministres des Etats membres, les Chefs d'organes et institutions de l'Union, en particulier le Gouverneur de la BCEAO, le Président de la

Commission de l'UEMOA, le Président de la BOAD, le Président de l'Autorité des Marchés Financiers, de même que la Présidente de la Cour de Justice de l'UEMOA.

Différentes personnalités de la sous-région ont également contribué à l'animation des panels, notamment Messieurs Mamadou Lamine LOUM du Sénégal, Kabiné KOMARA de la Guinée et Mamadou KOUMARE du Mali.

La participation active de représentants de divers organismes et institutions internationaux ou bilatéraux, à envergure internationale, africaine ou sous régionale, est à souligner par ailleurs.

Enfin, divers opérateurs économiques, des experts ou représentants de la société civile ont aussi contribué aux échanges.

I. LA CEREMONIE D'OUVERTURE

Lors de son discours d'ouverture du Forum, le Président Alassane OUATTARA a souligné que les conditions de production de l'énergie, celles de sa distribution ou de son accessibilité, conditionnent de plus en plus la pertinence des ambitions et des politiques publiques visant un développement économique inclusif et durable. Il s'est félicité que l'agenda du forum ait intégré la problématique de la promotion du financement privé des investissements. Il a souhaité que les Etats de l'Union, dans le cadre d'un renforcement du partenariat entre le secteur public et le secteur privé, saisissent les nouvelles opportunités qu'offrent les énergies renouvelables pour faire de celles-ci de véritables ponts reliant la croissance économique, l'équité sociale et la protection de l'environnement.

II. LA SESSION SPECIALE AVEC LE 1^{er} MINISTRE REPRESENTANT LE CHEF D'ETAT DU TOGO

Au nom du Président de la République Togolaise empêché, M. Komi Sélom Klassou, Premier Ministre, a délivré un message.

A l'occasion de cette communication spéciale, le Premier Ministre a souligné que c'est notamment pour témoigner de l'intérêt particulier que les Chefs d'Etat de l'UEMOA accordent au sujet examiné au cours du Forum, que le message spécial en objet est délivré.

Le Premier Ministre du Togo a, en outre, réitéré l'engagement des Autorités publiques, de créer un environnement économique et social favorable au développement du solaire, et de renforcer la gouvernance des sociétés publiques en activité dans le secteur de l'énergie, afin qu'elles puissent valablement faire face aux enjeux liés à l'énergie solaire.

III. LES TROIS PANELS D'ECHANGES

Les travaux techniques ont été organisés dans trois panels portant respectivement sur les thèmes ci-après :

- faire décoller et développer l'économie du solaire en zone UEMOA,
- finance climat et mobilisation de ressources,
- témoignages croisés sur fond d'expérience.

Quelques idées clés issues des échanges sont résumées ci-après.

Panel 1 : Faire décoller et développer l'économie du solaire en zone UEMOA

Le potentiel solaire de l'Afrique de l'ouest est très important. Dans la zone, il sera possible d'atteindre à court terme des coûts de kWh très compétitifs. Cette évolution s'inscrit dans la tendance observée au plan international, avec des prix du kWh estimés autour de 4 centimes d'euro, soit 25 FCFA, dans certains pays européens.

Après quatre décennies de réduction régulière des coûts, la technologie solaire photovoltaïque atteint, de nos jours, des records de baisse de prix.

Dans des pays non africains, de plus en plus nombreux, le solaire représente désormais la source d'électricité la moins chère. Des exemples d'installations solaires existent aussi dans tous les secteurs, avec une fiabilité prouvée, pour tous les niveaux de puissance, du Watt au GW, en passant par les kW et les MW.

La baisse régulière du coût du solaire va se poursuivre, et une nouvelle division par deux devrait être obtenue d'ici 2030.

Pour les Etats africains et ceux de l'UEMOA notamment, il y a donc un réel intérêt économique à investir dans l'énergie solaire. Outre l'attrait d'un coût plus bas pour la production de l'électricité, s'ajoutent une dé-corrélation de ce coût par rapport aux prix des hydrocarbures, de même que des avancées en termes d'indépendance énergétique. Par ailleurs, une amélioration du taux d'énergie solaire, dans le mix énergétique des Etats, soulagera les finances publiques face aux déficits structurels des sociétés publiques de fourniture d'énergie électrique.

L'évolution du coût du solaire pourrait par ailleurs déboucher sur un enjeu géopolitique important en faveur de l'Afrique : l'adoption du solaire progressant rapidement dans l'industrie, et notamment dans le secteur minier, pour des raisons économiques, des industries fortement consommatrices d'énergie pourraient dans le futur chercher à se délocaliser vers les régions du monde où l'électricité serait la moins chère. Les pays africains pourront être de ceux-là.

Du point de vue de l'état des lieux, on peut dire qu'à ce jour les pays de l'UEMOA ont fait des premiers pas réussis dans les énergies renouvelables. Au total, ce sont plus de 600 MW de solaire et d'éolien raccordés au réseau, en cours de closing, de construction, ou en activité opérationnels que l'on décompte dans la zone. De nombreux autres projets sont en cours de discussion et devraient voir le jour dans les années à venir.

Il y a toutefois à déplorer que les projets solaires de la zone mettent trop de temps à aboutir, soit une durée moyenne de l'ordre de 5 à 7 ans, alors que techniquement la mise en oeuvre de projets solaires est jugée relativement plus simple et réalisable en 2 ou 3 ans maximum.

Dès lors, si des solutions ne sont pas trouvées au cours des prochaines années, le développement des énergies renouvelables se verra freiné et les projets en cours de développement resteront en attente encore, pour plusieurs années, tout en entraînant des surcoûts de développement ainsi qu'un renchérissement des coûts du kWh.

Panel 2 : Finance climat et mobilisation de ressources

Trois principales catégories d'intervenants sont notées en matière de finance climat :

- les Etats, avec des contributions multiformes,
- les institutions multilatérales, y compris les mécanismes internationaux dédiés à la finance climat, de même que les institutions bilatérales dédiées au financement du développement,
- les acteurs du secteur privé, au nombre desquels on compte les banques, les fonds d'investissement et les investisseurs institutionnels.

Au cours du panel, les outils et les approches d'intervention de certains acteurs de la finance climat ont été présentés. Cela a été le cas pour :

la BEI, l'Union européenne, le Fonds Vert pour le Climat, le FEM, la BAD, la Banque mondiale, la SFI, l'AFD, l'African Guaranty Fund.

Des considérations d'ordre général issues des débats, et se situant parfois à cheval sur les panels 1 et 2, se présentent comme suit :

- les projets d'énergie solaire sont très capitalistiques à leur phase initiale, mais ils requièrent moins de financement et de maintenance une fois qu'ils ont été mis en route ;
- l'offre locale de financement pour les projets de petite taille est cependant souvent rare et difficile d'accès, de l'avis de petits opérateurs intervenant sur le créneau du « hors réseau » ;
- la structuration complexe des concessions privées de production d'électricité se heurte souvent à la capacité technique limitée des administrations ; ceci explique des volets "renforcement de capacités" parfois inclus dans les packages offerts par certains bailleurs,
- la taille de marché décourage parfois les investisseurs et rallongent les durées d'exécution des projets ; cela limite les possibilités d'économies d'échelle et de gains d'efficacité ;
- des cas fréquents de manque de compétition sont observés et au final ils aboutissent souvent à des contrats octroyés en gré à gré, avec des coûts de transaction élevés ;
- la perception du risque et les coûts de financement restent élevés.

Face à ces constats, certains bailleurs ont développé des concepts de projets clés en main. Ceci donne plus vite des résultats mais il est déploré que la conception des projets dépende beaucoup moins des Administrations locales.

Plus globalement, les politiques à envisager pour le futur gagneraient à prendre en compte des besoins ci-après :

- besoin de cadres réglementaires et légaux stables, harmonisés et conçus sur la base de modèles standards,
- besoin aigu d'accroissement des compétences techniques, tout au long de la chaîne des valeurs,
- besoin de mobilisation de ressources internes, associée à une offre de prêts en monnaie locale, pour limiter les impacts du risque de change ;
- besoin de soutien d'un développement de la Finance climat locale, en offrant des solutions de renforcement de capital, de ressources de dettes et de garanties, de même que pour favoriser un allongement des maturités de prêts et des possibilités de blending de ressources ;
- besoin de partage d'expériences, afin que les Etats soient mieux informés des résultats issus de l'expérience des uns et des autres ;
- enfin, besoin de réflexions à mener, afin qu'avec un développement régional des projets solaires, des initiatives soient recherchées en vue d'une production locale de certains matériaux standards ; ceci favoriserait mieux encore la création d'emplois et de valeurs ajoutées.

Il est à noter que plusieurs acteurs internationaux, notamment la BAD, le FEM, le Fonds Vert, l'AFD et l'Union européenne ont exprimé le souhait d'un renforcement de leur coopération avec la BOAD ;

Enfin, le Conseil régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers a informé d'un projet en cours avec la Banque mondiale et visant la mise en place, sur le marché de l'UEMOA, d'une réglementation sur les obligations vertes.

La Banque mondiale a, pour sa part, indiqué l'instruction en cours, avec l'ECREEE et la BOAD, d'un projet d'électrification en off grid au profit de populations de l'UEMOA.

Panel 3 : Témoignages croisés sur fond d'expériences

Ce panel a surtout porté sur la présentation de cas pratiques de projets solaires réalisés ou en cours dans les différents Etats de l'UEMOA.

Sont notamment intervenus à ce titre, les représentants des structures ci-après :

- l'ADEME (l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) de France,
- les sociétés E-Longlife, SUNTAEG, GAUFF, ZED SA.

Ces opérateurs ont insisté sur leurs contributions en termes d'appuis aux activités génératrices de revenus et d'autoproduction.

Au cours de ce panel, un panéliste a notamment émis le souhait qu'en complément du présent forum, la BOAD puisse organiser une autre rencontre dédiée aux acteurs locaux de projets solaires, en leur offrant plus de temps de paroles.

Plus globalement, les principales recommandations issues des échanges du panel ont été les suivantes.

- Intégrer le réflexe du solaire dans les nouveaux projets de la BOAD, depuis la conception puis le démarrage de la mise en oeuvre de ces projets,
- Appuyer les pays dans l'élaboration des programmes de développement d'énergie solaire,
- Appuyer les pays et les structures de recherche dans leurs travaux de recherche et développement sur le solaire,
- Intégrer le solaire dans les projets de logements sociaux
- Assister les Etats pour qu'ils améliorent leur accès aux ressources des fonds dédiés à la Finance climat.
- Contribuer à la définition d'une orientation claire à l'échelle de l'UEMOA, en matière d'électrification hors réseau.

CÉRÉMONIE DE REMISE DE PRIX CONSÉCUTIVE À DEUX CONCOURS LANCÉS PAR LA BOAD.

Cette cérémonie a été présidée par le Premier Ministre de la République togolaise. Elle a donné lieu à la remise de prix suite à deux concours lancés par la BOAD : le premier a porté sur la sélection de start-ups intervenant dans le domaine des énergies renouvelables, et le deuxième a donné lieu à la sélection de photographies sur des projets BOAD en cours d'exécution dans les Etats membres.

Pour le concours de start-up, deux prix ont été décernés aux projets classés respectivement premier et deuxième. M. AZOUMA Yao du Togo, promoteur du projet de groupes électro solaires KYA-SoP, a été retenu lauréat à l'issue du concours. Il a reçu des mains de M. le 1^{er} Ministre un chèque de 30 millions FCFA, plus un trophée.

M. Iba DIAGNE, promoteur de l'entreprise Nadj Bi Sénégal, classé deuxième, pour sa part, a reçu un chèque de 10 millions FCFA.

Les deux lauréats bénéficieront également d'un accompagnement sur 6 mois d'un équipementier danois ainsi que d'un cursus d'une semaine au Centre de l'entrepreneuriat de l'Université technique du Danemark.

Pour le concours photo « Empreinte BOAD », M. ELIASAPH DIASSANA a été primé pour sa photo de l'échangeur de Ségou au Mali. Il a reçu un chèque d'un montant de 5 millions FCFA